

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Infrastructures : vers la construction d'un nouveau pont à Ebel-Abanga

G.R.M
Libreville/Gabon

La construction d'un nouveau pont à Ebel-Abanga est en discussion. Représenté par le ministre en charge des Infrastructures, Toussaint Nkouma Emame, le gouvernement a paraphé le 28 février passé une convention avec la société Matière.

Spécialisée dans la construction des ponts métalliques modulaires, l'entreprise française est chargée de réaliser un ouvrage en 1 x 2 voies. "On a bien compris la priorité du gouvernement pour cet ouvrage, lequel permettra de soulager le pont existant qui a souvent des soucis de circula-

tion", a indiqué Sylvain Brabant, responsable du secteur Unité commerciale internationale de la compagnie Matière. La priorité accordée par le gouvernement à l'infrastructure projetée s'explique par la position stratégique de cette route permettant de relier, non seulement Libreville à quatre provinces du Gabon (Woleu-Ntem, Ogooué-Ivindo, Haut-Ogooué et Ogooué-Lolo), mais aussi de desservir notre pays à la Guinée équatoriale et au Cameroun, note le ministre Toussaint Nkouma Emame, assisté de son délégué Oumar Mamadou Boueni.

D'un montant de 100 millions d'euros (près de 66 milliards de FCFA), ce contrat doit s'étendre

sur 3 ans, a informé Philippe Dessoy, directeur général en charge du développement des affaires de Besix, une société belge de construction nantie d'une expérience de 100 ans et qui a notamment réalisé la Tour de Burj Khalifa à Dubaï. Notons que cette tour est la plus haute au monde avec 828 mètres.

Outre le nouveau pont d'Ebel-Abanga, la convention ainsi signée prend également en compte la construction de deux flyovers (ou viaducs) entre les carrefours Sogatol et la Sni Owendo. L'objectif est de



Photo: AN

Un moment de la signature de la convention.

fluidifier le trafic entre le port commercial d'Owendo et l'aéroport Léon-Mba. De plus, quatre nouvelles passerelles piétonnes seront aménagées dans la capitale gabonaise, selon la convention.

Cette entente intervient après une longue période de négociation entre les parties et s'inscrit dans le cadre de l'ambitieux projet national de modernisation des infrastructures de transport.

Gabon-France : réhabilitation de la décharge de Mindoube, 19,71 milliards FCFA recherchés



Photo: Jocelyne Abila

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

En marge des travaux de groupes, lors du One Forest Summit, hier, le Gabon et la France ont procédé à la signature de la déclaration d'intention relative au projet de réhabilitation de la décharge de Mindoube. Devenue sursaturée, cette décharge est en phase de connaître une réhabilitation.

En juin 2021, les autorités françaises et gabonaises, qui avaient procédé à la signature conjointe de la déclaration d'intention en vue de la réalisation par l'entreprise Valgo de l'étude de fermeture, de réhabilitation et la valorisation de la décharge de Mindoube financée par la Direction générale du Trésor français, par le biais du Fond d'études et d'aides au secteur privé (Fasep), ont franchi une nouvelle étape. En clair, ce projet emblématique du président de la République, Ali Bongo Ondimba,

dans le cadre du plan opérationnel Gabon Vert, va nécessiter une enveloppe de 30 millions d'euros (19,71 milliards FCFA). Notamment pour la création d'un centre de traitement et de valorisation des déchets pour le Grand Libreville.

"Cette signature confirme le souhait des autorités gabonaises et françaises de poursuivre leur action commune pour la préservation de l'environnement", a déclaré la ministre de l'Économie du Gabon, Nicole Jeanine Roboty-Mbou qui a précisé que "le gouvernement de la République gabonaise entend rechercher des financements aux conditions avantageuses permettant de couvrir le projet jusqu'à 30 millions d'euros".

Pour sa part, le ministre français de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, a indiqué que "la France va examiner de très près les conditions dans lesquelles elle peut vous accorder ce prêt préférentiel".



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

ADMINISTRATION PROVISoire

COMMUNIQUÉ

(Portant paiement des pensions du mois de février 2023)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance de tous ses **bénéficiaires de pensions payés en espèces**, que les paiements de l'échéance du mois de **février débiteront, le vendredi 03 mars 2023** dans l'ensemble de ses agences sur toute l'étendue du territoire national, selon le calendrier établi ainsi qu'il suit :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Vendredi 03 mars 2023	De A à K
Lundi 06 mars 2023	De L à M
Mardi 07 mars 2023	De N à O
Mercredi 08 mars 2023	De P à Z

Par ailleurs, les virements bancaires, quant à eux, se feront aux dates habituelles.

La CNSS invite tous les pensionnés désirant changer de mode de paiement à bien vouloir communiquer leur relevé d'identité bancaire en agence, ou via l'adresse mail dpt@cnss.ga.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 27 février 2023

L'ADMINISTRATION PROVISoire

2070, Avenue Georges Damas Aké, Bataavia • B.P. : 54 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 09 • Fax : (+241) 011 74 44 25 • Centre d'appels : 1612
Services plaintes clients : 1611 • www.cnss.ga • facebook : [caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel](https://www.facebook.com/caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel)